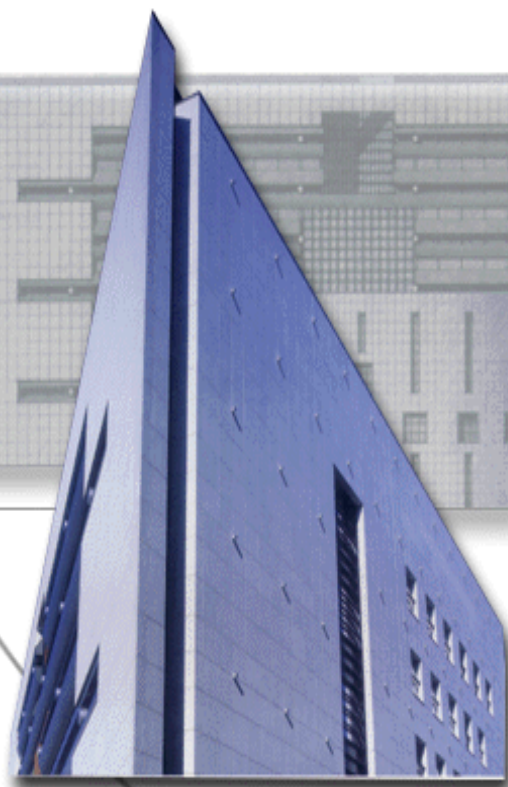


LES BIBLIOTHÈQUES



Rapport d'activité des
BIBLIOTHÈQUES
de l'ULB

1998-1999

Rapport d'activité 1998-1999

Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles

Table des matières

1. ORGANISATION GENERALE ET MISSIONS.....	5
2. L'ANNEE ACADEMIQUE 1998-1999 EN QUELQUES CHIFFRES.....	7
2.1. MOYENS BUDGETAIRES	7
2.2. RECETTES	9
2.3. RESSOURCES HUMAINES	10
2.4. FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES	10
2.5. COLLECTIONS	11
2.6. UTILISATION.....	11
3. RÉALISATIONS 1998/1999	13
3.1. SERVICES AU PUBLIC	13
3.2. GESTION ET ORGANISATION INTERNE	15
♦ <i>Système de gestion UNICORN.....</i>	15
♦ <i>Acquisitions.....</i>	15
♦ <i>Gestion des périodiques.....</i>	15
♦ <i>Catalogage.....</i>	16
♦ <i>Groupes à mandat.....</i>	17
♦ <i>Intranet</i>	18
3.3. RAYONNEMENT ET RELATIONS EXTERIEURES	19
4. ÉVOLUTION : TENDANCES ET PROBLÈMES.....	22
4.1. DONS	22
4.2. ACCES A LA DOCUMENTATION	22
4.3. INFORMATISATION DE LA GESTION DES BIBLIOTHEQUES.....	24
4.4. MARCHE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE	25
4.5. SECURITE ET DISCIPLINE	25
4.6. LES BIBLIOTHEQUES COMME POLE DE COMPETENCES	26
5. PERSPECTIVES	27
5.1. ASSEOIR LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES AU SEIN DE L'INSTITUTION DANS LA PERSPECTIVE DE L'ACCES A DISTANCE	27
♦ <i>Comme gestionnaire des acquisitions.....</i>	27
♦ <i>Comme informateur et évaluateur des ressources électroniques.....</i>	28
♦ <i>Comme portail d'accès à distance à la documentation.....</i>	28
♦ <i>Comme formateur à la recherche documentaire.....</i>	29
5.2. AMELIORER LES SERVICES AUX UTILISATEURS IN SITU	29
♦ <i>Renouvellement des postes de consultation du parc public.....</i>	29
♦ <i>En matière de sécurité et discipline.....</i>	30
♦ <i>Service de prêt.....</i>	30
ANNEXE I : ORGANIGRAMME DES BIBLIOTHEQUES	31
ANNEXE II : STATISTIQUES DES BIBLIOTHEQUES 1998-1999.....	33
II.1 RESSOURCES BUDGETAIRES 1996-1999	33
II.2 RESSOURCES HUMAINES 1996-1999	34
II.3 FREQUENTATION 1998-1999.....	35
II.4 COLLECTIONS 1998-1999	37
II.5. PRET 1998-1999	40

1. ORGANISATION GENERALE ET MISSIONS

Auparavant placé sous l'autorité directe du Recteur, le service « *Bibliothèques* » est devenu, suite à la réforme de l'administration de l'université en novembre 1998, une *cellule* du « *Département de supports aux activités académiques* » coordonné par le Professeur Jean-Pierre Devroey. Le « *Centre des technologies au service de l'enseignement* » dirigé par Françoise d'Hautcourt constitue l'autre cellule de ce département.

◆ **Structure**

La cellule « Bibliothèque » est organisée en quatre *bibliothèques principales* (Sciences Humaines (BSH), Droit, Sciences et Techniques (BST), Médecine (BCM)) et trois *antennes* (Institut d'Etude des Religions et de la Laïcité (IERL), Pharmacie, Biologie Moléculaire), réparties sur quatre campus de l'université. L'accès à l'information scientifique est assuré au sein de ces entités. Conjointement, le *centre de gestion des bibliothèques* agit en tant que prestataire de services centralisés auprès des bibliothèques principales et de leurs antennes par le biais de ses huit *départements* : acquisitions, administration générale, catalogue, diffusion de l'information scientifique (DIS), dons et échanges - réserve précieuse, informatique (DIB), logistique, R&D et coopération. L'ensemble des bibliothèques et du centre de gestion est chapeauté par une *direction* commune avec, à sa tête, le Professeur Jean-Pierre Devroey (voir Annexe I : Organigramme des Bibliothèques).

◆ **Missions**

La Bibliothèque assure la filière complète de gestion de l'information à usage scientifique et sa mise à disposition à l'utilisateur final. Ainsi organise-t-elle les services "traditionnels": acquisition de l'information, catalogage, préservation et classement des ouvrages, libre accès aux collections, prêt à domicile, espace de travail...

Depuis plusieurs années, elle est confrontée à l'explosion du volume de l'information disponible, à l'augmentation spectaculaire des prix et à la pénétration des technologies de l'information et de la communication (TIC). En réponse à cette évolution, la Bibliothèque a adapté son infrastructure et a développé un ensemble d'activités nouvelles : agrandissement des surfaces de stockage, extension des surfaces d'accueil aux lecteurs et mise à disposition d'un matériel informatique performant et comprenant un nombre suffisant de postes de travail, collaboration intra et inter- universitaire pour l'achat des collections, réseaux de CD-ROM, serveur WEB, accès aux périodiques électroniques via le réseau, formation des utilisateurs aux nouveaux outils d'accès à l'information, participation à des programmes R&D, suivi et réponse aux lois sur le droit d'auteur et matières connexes,...

Dans cette dynamique, la Bibliothèque a acquis des compétences propres en gestion de l'information et en définition de nouveaux services d'information. Elle les valorise dans le cadre d'activités de formation, de conseil et de coopération.

La conception de la nouvelle bibliothèque des sciences humaines a également introduit des activités connexes : gestion de salles de séminaire pour l'enseignement, organisation d'activités culturelles et de prestige, accueil de colloques, organisation de visites... Dans ce contexte, le public de la Bibliothèque s'est significativement étendu et diversifié. Il comprend les lecteurs qui se rendent dans les locaux des bibliothèques (principalement des étudiants et des chercheurs) et, grâce aux nouveaux services électroniques, toute la communauté universitaire connectée au réseau ainsi que les internautes du monde entier. La Bibliothèque offre également ses services en matière d'achat et de catalogage à environ 135 bibliothèques et centres de documentation des services et laboratoires de l'université. Elle dispense aussi conseils et formations à des institutions ou sociétés extérieures.

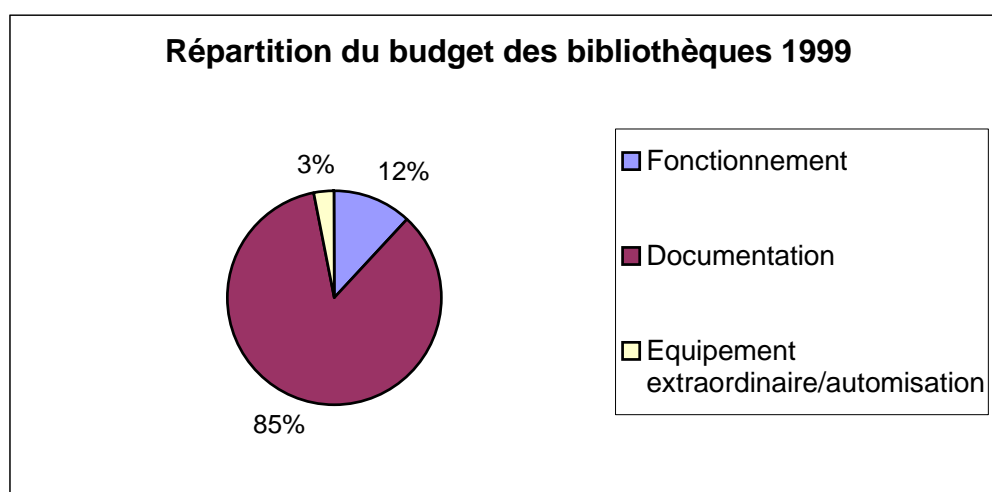
Enfin, la Bibliothèque développe des partenariats au sein de l'université (Départements administratifs et Facultés) et à l'extérieur de celle-ci en vue de financer et développer de nouveaux services d'information à la communauté scientifique.

2. L'ANNEE ACADEMIQUE 1998-1999 EN QUELQUES CHIFFRES

Pour plus de détails, voir *Annexe II : Statistiques des bibliothèques 1998-1999*.

2.1. Moyens budgétaires

Budget des bibliothèques en BEF	1998		% accr.	1999	
		% du total			% du total
Fonctionnement	11.791.000	12,6%	-5%	11.201.000	12,0%
- dont reliure	3.000.000	3,2%	-11%	2.684.000	2,9%
Documentation	75.947.000	81,5%	5%	79.413.000	84,8%
- périodiques	47.200.186	62,1%	2%	48.202.000	60,7%
- monographies + suites	25.046.962	33,0%	4%	25.961.000	32,7%
- documentation électronique	3.699.852	4,9%	42%	5.250.000	6,6%
Equipement extraordinaire/automatisation	5.500.000	5,9%	-45%	3.000.000	3,2%
Total fonct/doc/équip	93.238.000	100,0%	0,4%	93.614.000	100,0%



De 1998 à 1999, le budget global des bibliothèques est resté stable. Néanmoins, tous les secteurs budgétaires ont subi une baisse, excepté le volet Documentation: le budget de fonctionnement a diminué de 5% ; celui de l'équipement extraordinaire, destiné au renouvellement du parc informatique du service public, a été ramené à 3.000.000 FB. Cette baisse souligne l'effort de la

Bibliothèque pour diminuer les dépenses dans le cadre des restrictions budgétaires générales. La part documentaire représente près de 85% du budget des bibliothèques en 1999, contre 81,5% en 1998. Cette tendance à la hausse, pourtant jugulée par une gestion dynamique des acquisitions, souligne le poids que l'inflation du coût de la documentation fait peser sur le budget des bibliothèques.

◆ **Documentation**

Alors que le prix de la documentation scientifique augmente de quelques 10% par an, la hausse du budget Documentation fut limitée à 5% en 1999, grâce à une gestion active : calcul prévisionnel de l'indexation en fonction du type de documentation et des disciplines (voir détails ci-dessous); renégociation du contrat de courtage des périodiques, nouvellement attribué à SWETS à un taux très intéressant. Cette renégociation fut un facteur essentiel de la modération du budget des périodiques en 1999. En revanche, le secteur de la documentation électronique est en pleine expansion ; le budget a augmenté de 42%, pour atteindre 6,6% du budget documentaire contre 4,9% en 1998.

◆ **Budget des périodiques**

Pour rappel, la gestion du budget d'acquisition des périodiques a été modifiée dans sa philosophie en 1998. La méthode d'indexation uniforme du budget des bibliothèques a été abandonnée au profit d'une évaluation de l'indexation des périodiques plus fine et mieux adaptée. Les décisions appliquées à partir de 1998 ont visé à :

- maintenir le pouvoir d'achat documentaire de chaque faculté
- considérer séparément le problème de l'indexation des livres, des suites et des périodiques
- calculer l'indexation nécessaire de manière prévisionnelle pour chaque faculté

Le principe de “ pouvoir d’achat constant ”, instauré à l’initiative du Recteur J. L. Vanherweghem, implique bien entendu que toute souscription à de nouveaux abonnements soit compensée par l’annulation, à due concurrence, d’autres abonnements, à moins que cette compensation ne s’effectue, également à due concurrence, par des débits effectués sur les autres lignes documentaires (livres ou suites).

Notons que les prévisions pour le budget 1998 se sont montrées fiables (estimation d’une augmentation de 10,9% pour 10,64% réels).

Le calcul de l’augmentation moyenne du coût des périodiques en 1999, estimée à 11%, a été basé sur les facteurs suivants : le coût du service de fourniture des périodiques par le nouveau courtier; le taux de change des monnaies et l’introduction de l’EURO ; la hausse des prix éditeurs et la politique de ces derniers en matière de périodiques électroniques. Il est à remarquer que la renégociation du contrat de courtage a permis de modérer considérablement le budget des périodiques en 1999.

2.2. Recettes

Recettes engendrées par les activités des Bibliothèques qui sont versées au « pot commun » des recettes de l’Université :

1998	accroissement	1999
4.265.440 FB	7%	4.562.272 FB

2.3. Ressources humaines

Le départ à la prépension de Mme Mady Cornil, Adjointe à la direction, en novembre 1998 a suscité une modification de l'organisation de la direction et, par extension, du Centre de gestion. Le poste de Directeur du Centre de gestion a été supprimé ce qui implique que, dans l'organigramme, les départements du Centre de gestion sont directement rattachés à la direction comme les quatre bibliothèques facultaires et interfacultaires. Mme Jacqueline Clément a été nommée Adjoint du Directeur, mission qui consistera principalement dans la coordination des services et qui vient en sus de sa fonction de Directrice de la Bibliothèque des Sciences humaines. Le poste au cadre libéré par le départ de Mme Cornil a été attribué à un attaché affecté à la préparation et au suivi de dossiers à charge de la Direction axés principalement sur les nouvelles technologies et les services bibliothéconomiques. Suite à la vacance externe, le poste a été confié à Mme Françoise Vandooren. Enfin, le département « Administration générale » a été créé au sein du Centre de gestion pour assurer la coordination administrative des différents départements et bibliothèques. Il est dirigé par Mme Anne Magis qui, depuis son arrivée à l'Université, remplissait la fonction de secrétaire de direction auprès des directeurs et adjoints successifs de la Bibliothèque.

2.4. Fréquentation des bibliothèques

Le taux de fréquentation des bibliothèques¹ reste relativement stable. Pour la Bibliothèque des Sciences Humaines, le tassement observé dans le nombre de passages au portillon de contrôle de la bibliothèque s'est atténué par rapport à 1997-98² ; le nombre d'entrées reste néanmoins considérable avec 1.434.579 passages, soit une moyenne de 4.830 passages par jour. Les variations saisonnières sont dues aux mêmes phénomènes que les années précédentes :

¹ Seuls les portillons d'entrée de la Bibliothèque des Sciences Humaines et de la Bibliothèque de Droit sont équipés d'un compteur de passages opérationnel.

² La baisse de fréquentation de la Bibliothèque des Sciences Humaines s'est ralentie : -2,5% en 1998-1999 contre -8,2% pour l'année antérieure.

périodes de bloque (pics de fréquentation en décembre et en mai), d'examens (périodes de moindre fréquentation en janvier) et de vacances (périodes creuses en juillet et septembre).

Le nombre d'inscriptions de lecteurs extérieurs reste stable (1.826 inscriptions). Notons que 80% de ces inscriptions se font auprès de la Bibliothèque des Sciences Humaines, faisant de cette bibliothèque le portail d'accueil principal des bibliothèques de l'université.

2.5. Collections

A la fin de l'année académique 1998-1999, 554.019 copies de monographies étaient répertoriées dans le catalogue. Selon les bibliothèques, entre 45% et 90% des ouvrages sont disponibles en accès libre. En 1998, 24.628 nouvelles notices de monographies ont été créées dans le catalogue pour un total de 32.570 exemplaires ajoutés aux collections.

En 1998-1999, 55 abonnements à des périodiques ont été supprimés et non remplacés. Le nombre de périodiques vivants s'élève à 4.746 titres, dons et échanges inclus.

Les bibliothèques sont abonnées à 45 bases de données, sur support CD-ROM ou accessibles par Internet. Au total, 82 bases de données peuvent être consultées dans les bibliothèques, dont 27 sont accessibles en réseau dans les différentes bibliothèques selon leurs sujets.

Les collections ont été enrichies de 2.473 mémoires et de 1.327 documents vidéo. Au total, 37.730 documents de tous types ont été catalogués et mis à la disposition des lecteurs. Le taux d'accroissement des collections cataloguées est comparable à celui de l'année antérieure (37.730 exemplaires tous formats confondus en 1998-1999 pour 36.994 en 1997-1998).

2.6. Utilisation

Plus de 140.000 documents ont été empruntés en 1998-1999. En 1998, 310.095 transactions ont été enregistrées pour 356.931 en 1999, soit une

augmentation de 15% des transactions de prêt (sorties, entrées, renouvellements).

Le service de prêt inter-bibliothèques a satisfait 8.215 demandes de prêt d'ouvrages ou de copie d'articles provenant de lecteurs de l'ULB, soit 2% de plus que l'année antérieure ; il a également répondu à 10.053 demandes provenant d'autres bibliothèques. Le nombre de demandes provenant de l'extérieur qui ont été satisfaites a augmenté de 11% par rapport à 97-98.

3. RÉALISATIONS 1998/1999

3.1. Services au public

A la grande satisfaction des demandeurs, une procédure d'achat de livres épuisés auprès de bouquinistes Internet a été mise en place. Sur 140 commandes passées, 92 ouvrages annoncés épuisés chez les éditeurs et diffuseurs ont pu être acquis par les bibliothèques et mis à disposition des lecteurs, à un prix inférieur ou équivalent au prix de l'éditeur.

En ce qui concerne le catalogue, Cible s'est enrichi de deux nouvelles fonctionnalités au service des utilisateurs : d'une part, la notice des ouvrages nouvellement acquis, classés par domaines, leur est accessible, et d'autre part, la notice des périodiques indique les numéros des derniers fascicules reçus. Ainsi le lecteur peut-il savoir à tout moment quels sont les derniers ouvrages acquis dans sa discipline et quels sont les derniers numéros d'une revue disponibles à la bibliothèque.

La visibilité des collections existantes et l'accès aux ouvrages ont également été améliorés grâce au catalogage rétrospectif et à la classification du Fonds de criminologie ; 75% des ouvrages de l'ex-Centre de Criminologie ont été intégrés dans Cible, classés et mis à disposition des lecteurs en accès libre à la bibliothèque de droit.

L'accès à la documentation électronique s'est considérablement développé au cours de cette année académique. En février 99, plus de 320 périodiques électroniques ont été mis gratuitement à disposition des utilisateurs au travers du site Web des bibliothèques. De tout poste connecté au réseau de l'université, les utilisateurs ont accès au texte complet des articles parus en 1998 et 1999. Sont disponibles les titres pour lesquels les bibliothèques disposent d'un abonnement papier et dont la version en ligne n'impose pas de supplément à payer. Les modalités d'accès aux périodiques électroniques varient en fonction des éditeurs ; l'accès peut se faire soit via le moteur de

recherche SwetsNet, soit via une liste alphabétique de titres. SwetsNet permet de faire une recherche sur les sommaires d'environ 14.000 périodiques ; l'utilisateur a accès aux tables des matières de ces revues ainsi qu'au texte complet de 132 titres. La liste alphabétique des titres disponibles en ligne, maintenue par les bibliothèques, reprend les pointeurs vers SwetsNet et/ou vers les sites Web des éditeurs (pour environ 200 titres). Ce nouveau service d'accès aux périodiques électroniques est constamment surveillé et alimenté ; le nombre de titres disponibles évolue en fonction de la politique des éditeurs, l'effectivité du moteur de recherche est testée et évaluée, les pointeurs et les accès vérifiés et maintenus. Cette nouvelle fonction d'accès aux périodiques électroniques génère un travail supplémentaire considérable qui constitue la valeur ajoutée du service des Bibliothèques, en regard de l'accès direct sur Internet.

En outre, l'accès aux bases de données en réseau s'est aussi amélioré grâce à la convivialité de la nouvelle interface Web, installée pour tous les CD-ROM qui tournent sous Webspirs.

Enfin, à la grande satisfaction de ses utilisateurs, la Bibliothèque Electronique Economique ne cesse de se développer, tant en termes de ressources disponibles (plus de pointeurs et CD-ROM accessibles directement depuis les postes des professeurs) qu'en termes de valorisation des collections (à partir du titre d'une revue, pointeur vers la version électronique ou le CD-ROM qui le dépouille).

En ce qui concerne l'aide aux utilisateurs, les sites Web thématiques des quatre bibliothèques principales ont été maintenus et mis à jour ; ils permettent une recherche facile par discipline et fournissent un véritable guide parmi toutes les ressources documentaires des bibliothèques, ainsi qu'une liste de sites Internet de référence. Signe de qualité, les pages thématiques du Web des bibliothèques de l'ULB sont référencées pour plus de vingt disciplines dans le *Guide des ressources disciplinaires sur le Web* du CIUF³. Citons notamment le site de la *Bibliothèque Electronique Economique*, fruit de la collaboration entre

³ http://www.ciuf.be/bibliotheques/repertoire_ressourcesweb/reindex.htm

les Bibliothèques, l'Association des Economistes de l'ULB (AEBr) et la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques.

Comme les années précédentes, des séances de formation à la recherche documentaire ont été organisées pour les étudiants. On constate une évolution des besoins des utilisateurs ; ils fréquentent moins les séances génériques mais participent aux formations ciblées, adaptées à leur domaine d'étude.

Enfin, en ce qui concerne l'environnement matériel et logistique des utilisateurs, de nouvelles photocopieuses ont été installées dans toutes les bibliothèques, produisant des copies de qualité et offrant un service rapide et silencieux.

3.2. Gestion et organisation interne

◆ *Système de gestion UNICORN*

Une nouvelle version du système de gestion des bibliothèques a été installée par le Département d'Informatique des Bibliothèques. Les tests de catalogage ont été effectués et l'OPAC mis à jour.

◆ *Acquisitions*

Le Département des Acquisitions a effectué une évaluation plus fine et systématique des conditions de vente des fournisseurs, permettant aux bibliothèques de bénéficier de remises allant de 16% à 22% pour l'achat de monographies auprès de certains éditeurs. La politique d'achat a été adaptée en fonction des remises proposées.

◆ *Gestion des périodiques*

Mi-septembre 1998, en réponse à un « cahier restreint des charges », la gestion du portefeuille des abonnements de périodiques de l'ULB, auparavant

assurée par EBSCO, a été attribuée à SWETS. Rappelons que la renégociation du contrat de courtage a été un facteur essentiel de la modération du budget des périodiques en 1999.

D'autre part, la gestion des acquisitions de périodiques, jusqu'à présent effectuée sur 2 systèmes différents, a été intégrée dans le système UNICORN. La centralisation des achats, de la facturation et de la réception des fascicules permet d'exploiter les mécanismes de rappel internes à la commande.

En outre, le module de bulletinage de UNICORN a été installé, testé et est opérationnel. Le Département du Catalogue a élaboré un planning d'encodage des modèles prévisionnels et a assuré la formation du personnel dans les différentes bibliothèques. La mise en œuvre du module de bulletinage permet une gestion automatisée des rappels pour les fascicules non reçus. C'est également grâce à cette fonctionnalité que l'état des collections apparaît dans le catalogue public et que l'utilisateur voit quels sont les derniers numéros reçus.

Enfin, les bibliothèques ont procédé à une évaluation de leurs collections de périodiques ; les abonnements de périodiques et quotidiens en sciences humaines ont été revus en fonction de leur pertinence avec les disciplines enseignées à l'université et de leur actualité. Les abonnements en double à la BST et à la BCM ont été examinés et supprimés quand une version électronique était disponible.

◆ **Catalogage**

Le travail de catalogage a bénéficié d'un gain de temps considérable grâce à l'extraction en temps réel via Smartport de notices bibliographiques à partir de sources externes de catalogage, gratuites (Library of Congress, Emory) ou payantes (OCLC). Les catalogueurs privilégient bien sûr les sources gratuites de dérivation de notices et s'efforcent d'en rechercher de nouvelles. Suite à la décentralisation du catalogage, le Département a dû assurer la formation de 73 personnes. Cette dispersion des catalogueurs engendre une complexité de gestion et requiert des efforts d'uniformisation des pratiques.

◆ **Groupes à mandat**

Afin d'étudier les problèmes actuels et les perspectives d'avenir dans divers secteurs d'activité des bibliothèques, des groupes de travail transversaux ont été constitués. Chaque groupe, chargé d'un mandat spécifique et délimité dans le temps, comprend des agents de différents départements et bibliothèques, réunissant les compétences nécessaires à la réalisation du mandat. En 1998-1999, les groupes suivants ont été actifs :

- « **Images** » (octobre 1998-juin 1999) : ce groupe avait pour mandat de proposer un système de gestion de base de données images pour les bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles dans le cadre d'un budget limité (500.000 BEF) afin de résoudre les problèmes de gestion et de mises à jour successives des images numériques consultables dans les bibliothèques à la demande de certains enseignants (cas concret des diapositives numérisées de dermatologie). Pour créer une réelle base de données images en vue de faire des recherches multicritères et interdisciplinaires ou de préserver les collections, il s'est avéré qu'un budget plus important devait être consenti pour permettre l'achat d'un logiciel performant de catalogage et de consultation des images. En outre, la lourdeur des tâches de numérisation et d'indexation des images doit être prise en considération dans la mise en place d'un tel service. Un budget plus important n'étant pas disponible, aucun logiciel n'a pu être acquis.
- « **Multimedia** » (octobre 1998) : le groupe avait pour mandat de proposer des modalités de prêt et/ou de consultation des documents multimedia, y compris des mémoires quand ils auront été numérisés, d'examiner les critères d'accès et la fréquence d'utilisation. En ce qui concerne les cassettes vidéo, des logettes supplémentaires ont été installées dans l'espace Multimedia (2VID). La numérisation des mémoires n'a pas commencé ; les problèmes liés à la consultation des documents numérisés sont examinés par le groupe UCEDOC. La problématique de la consultation

des CD-ROM est étudiée par le Département d'Informatique des Bibliothèques.

- « **UCEDOC** » (juin 1999 -) : ce groupe a pour mandat de proposer un service d'accès à des documents numérisés au travers d'un système informatisé, appelé UCEDOC (Unicorn Container for Electronic DOCuments), qui serait conçu par le Département d'Informatique des Bibliothèques. Les premiers travaux ont consisté à identifier les documents des bibliothèques qui pourraient être mis à disposition par UCEDOC et à faire une étude de faisabilité pour chaque type de document (contraintes sur la numérisation, les obstacles éventuels, les droits d'auteur, les implications sur le catalogage, etc.).
- « **Automate** » (juin 99 -) : ce groupe étudie la possibilité d'installer un automate de prêt aux bibliothèques.
- « **Périodiques électroniques** » (août 99 -) : face à la multiplication des périodiques électroniques, ce groupe a pour mandat, d'une part, de définir et de mettre en place les modalités d'accès aux périodiques électroniques de l'ULB, et, d'autre part, de mettre en place une procédure de veille pour l'évaluation des périodiques électroniques (gratuits et payants; courants et potentiels).

◆ **Intranet**

Le site Web accessible uniquement aux agents des bibliothèques a été étoffé afin d'offrir un meilleur outil de communication. On y a ajouté la description des groupes à mandat et leurs rapports, les documents, manuels et règles issus de divers départements, les communications et publications du personnel, ainsi qu'une rubrique « Quoi de neuf ? » informant sur les décisions et changements au sein des bibliothèques.

3.3. Rayonnement et relations extérieures

Le nouveau bâtiment de la Bibliothèque des Sciences Humaines reste sans conteste un pôle d'attraction et d'admiration et contribue à l'image de marque de l'Université. Outre une visite du bâtiment, les guides proposent une présentation des bibliothèques, des ressources documentaires et des services mis à disposition des utilisateurs, et une démonstration du catalogue, voire du système de gestion UNICORN.

Les bibliothèques sont également sollicitées comme pôle d'expertise dans divers secteurs d'activité. Outre l'accueil et le suivi de 9 stagiaires bibliothécaires en 1998-1999, plusieurs agents ont contribué à des programmes extérieurs de formation à la recherche documentaire sur Internet (pour l'Institut de Formation des Administrations francophones). Enfin les activités de consultance suivantes ont été menées : à la demande de l'Agence Centrale de Coordination de la Lecture Publique (Région de Bruxelles-Capitale), étude sur la mise en place du Catalogue Collectif Informatisé Bruxellois et construction de leur site Web ; participation à la construction du site Web de la Commission communautaire française, en collaboration avec la cellule Web du Département Informatique de l'ULB; étude des besoins pour la mise en place d'un système de gestion de bibliothèque au CERIA.

En matière de coopération internationale, les bibliothèques ont participé à la préparation d'un projet Tempus avec la Hongrie *IT for the upgraded management of libraries* (1999-2000), et ont maintenu une coopération permanente avec l'université de Ouagadougou (Burkina Faso) pour l'informatisation de sa bibliothèque (mission sur place et accueil de 2 stagiaires).

En matière de R&D⁴, deux nouveaux projets ont démarré : AGORA-Lex, projet fédéral mené en collaboration avec la *Katholieke Universiteit Leuven*, vise à construire un système pilote donnant accès en ligne à la législation et la

⁴ Pour plus d'informations sur les projets, voir : http://www.bib.ulb.ac.be/BIB/dd_rdis.htm

réglementation coordonnées belges via le Web ; et DECOMATE II⁵, projet européen coordonné par l'université de Tilburg (Pays-Bas), vise à développer un service intégrant sous une même interface d'interrogation différentes sources électroniques d'information en économie (bibliographies, journaux électroniques, etc.). Les bibliothèques de l'ULB participeront à la phase de tests du service.

En outre, deux projets fédéraux ont été prolongés : BOLD⁶ a pour objectif de développer le prototype de répertoire en ligne des bibliothèques belges vers un service en production ; VIRLIB II et PROVIRLIB⁷ visent également à faire passer le prototype développé dans VIRLIB I à un véritable produit et à en assurer la promotion. Le département R&D des Bibliothèques a participé aux tests du système, en collaboration avec le service de prêt inter-bibliothèques, et a réalisé une étude sur l'utilisation des documents électroniques.

Les projets en cours ont été poursuivis : dans le projet HyperPRISME⁸, soutenu par la Région wallonne, les bibliothèques ont assuré le suivi du développement du prototype et mis en place une procédure de test ; dans le projet européen ELISE II⁹, une deuxième base de données contenant des images de dermatologie a été développée et mise à disposition au travers du serveur Elise. Enfin, le projet européen TOLIMAC¹⁰ s'est terminé le 15 juin 1999 ; l'évaluation du prototype par les agents des bibliothèques s'est révélée extrêmement positive. Des contacts avec des firmes (notamment Banksys) pour une exploitation potentielle des résultats ont été pris au travers de la Cellule Interface de l'ULB.

Enfin, les bibliothèques assurent une présence forte et active au sein de divers organismes et associations : présidence de la *Commission permanente des bibliothécaires en chef* du CIUF, assurée par Jean-Pierre Devroey ; présidence du *Belnet User Forum Workgroup on Libraries* assurée par Hervé Gilson et mise en place d'une procédure d'évaluation des projets réalisés sous l'impulsion de ce groupe; participation aux réunions du WG-Lib (*Belnet*

⁵ <http://www.bib.uab.es/decomat2>

⁶ <http://bold.belnet.be>

⁷ http://www.kbr.be/virlib2/start_fr.html

⁸ <http://www.ulb.ac.be/project/hprisme>

⁹ <http://severn.dmu.ac.uk/elise>

¹⁰ <http://tolimac.ulb.ac.be>

Workgroup on Libraries) et du WG-Pat (*Belnet Workgroup on Cultural Heritage*) ; lancement du sous-groupe BeZIG (*Belnet Z39.50 Implementation Group*) pour une étude de faisabilité et la mise sur pied d'un catalogue collectif belge sous Z39.50 ; membre fondateur de l'ASBL *Groupe EDUDOC*, chargée de promouvoir la formation des utilisateurs de bibliothèques et centres de documentation ; membre du Conseil bruxellois des Musées.

4. ÉVOLUTION : TENDANCES ET PROBLÈMES

4.1. Dons

Le nombre de dons aux bibliothèques ne cesse de croître, qu'ils viennent de professeurs de l'université, de services de recherche ou de donateurs extérieurs. Certaines collections prestigieuses ainsi acquises¹¹ soulignent l'image de marque que les bibliothèques de l'ULB ont su acquérir au sein de l'institution et à l'extérieur et contribuent à la valorisation et à l'enrichissement considérable de ses fonds. Les tâches de transport, de tri et de traitement des dons (tri suivant la qualité, répartition dans les bibliothèques, catalogage, mise à disposition) deviennent importantes ; une aide ponctuelle spécifique est indispensable pour assurer le catalogage et donc la visibilité de ces collections prestigieuses.

4.2. Accès à la documentation

Les horaires d'ouverture étendus des bibliothèques sont maintenus. Néanmoins, malgré le recours à un important renfort d'étudiants jobistes, la gestion des ressources humaines disponibles soulève des problèmes, particulièrement pour le poste d'accueil de la Bibliothèque des Sciences Humaines (remplacement d'agents malades ou absents) et pour les comptoirs de prêt dont le personnel est insuffisant.

Tandis que la visibilité des acquisitions courantes est garantie par le catalogage systématique dans Cible, le catalogage rétrospectif du reliquat important de fonds en attente de traitement, notamment à la Réserve précieuse, ne peut être envisagé sans un apport de ressources humaines complémentaires.

¹¹ Citons la collection exceptionnelle Robert Van Bel (livres précieux, anticléricisme, orientalia...), le Fonds Jean Améry (littérature allemande), une partie de la bibliothèque du cinéaste Henri Storck et une collection unique d'abécédaires et alphabets (environ 400 pièces).

Le nombre de recherches bibliographiques en ligne dans les bases de données commerciales, effectuées sur rendez-vous par le Département de Diffusion de l'Information Scientifique, a baissé de 7% (166 recherches pour 180 l'année précédente). 90% des recherches continuent à concerner le domaine des sciences exactes, tandis que, à elle seule, la chimie concerne 69% de l'ensemble. Face à la multiplication des bases de données sur CD-ROM et des accès directs sous Web, ce service devrait être amené à se recentrer vers les sources à très haute valeur ajoutée. Cette situation va être renforcée par les demandes d'accès à distance, de tous les campus, à des bases de données bibliographiques, telles que *Current Contents*, *Inspec* et *Chemical Abstracts*. Les obstacles à l'accès en réseau à ces ressources relèvent du domaine financier ; les coûts très élevés des abonnements institutionnels aux versions électroniques dépassent les budgets documentaires impartis. L'achat en consortium de licences d'accès aux bases de données devrait permettre de réduire les coûts de l'ordre de 20 à 40%.

Il est certain que la demande d'accès à distance à toutes les ressources documentaires électroniques va se renforcer, comme en témoigne le succès de la Bibliothèque Electronique Economique qui donne accès aux enseignants de la faculté, depuis leurs bureaux, à un ensemble de ressources électroniques. Le Département d'Informatique des Bibliothèques prépare la mise en place d'une gestion centralisée des bases de données sur CD-ROM qui seraient consultables sur tout le réseau de l'ULB.

Toutefois, l'accès des utilisateurs aux ressources électroniques au sein même des bibliothèques ne peut être négligé ; l'obsolescence rapide de l'équipement informatique a conduit le Département d'Informatique des Bibliothèques à établir un plan de remplacement des postes de consultation dans toutes les bibliothèques. La solution qui sera adoptée devra permettre un accès performant aux ressources documentaires électroniques et une simplification de la gestion du parc des PC publics.

Notons également que l'activité du prêt inter-bibliothèques (PIB) est en expansion : le nombre de demandes reçues de bibliothèques belges et étrangères a augmenté de 20% ; alors que les demandes émises pour le prêt de livres ont baissé, les demandes de copie d'articles émises par l'ULB ont augmenté de 15%. Cette tendance s'explique par le coût croissant des périodiques scientifiques ; dans les budgets impartis, les bibliothèques universitaires ne peuvent maintenir tous leurs abonnements. Les chercheurs se tournent vers le PIB pour leur fournir les articles.

Enfin, les bibliothèques de l'ULB sont sollicitées par certains enseignants afin de mettre à disposition des étudiants des images digitales illustrant leurs cours. Le principe de la diathèque doit être transposé au support numérique ; les bibliothèques doivent étudier la mise en place d'un système de gestion et de consultation des images numériques.

4.3. Informatisation de la gestion des bibliothèques

L'informatisation de la chaîne documentaire a conduit à une diversification des tâches et implique une formation permanente du personnel aux nouveaux outils : logiciels de bureautique, navigation sur Internet et commerce électronique, nouvelles fonctionnalités du système Unicorn. Cette évolution permanente requiert des qualités d'adaptabilité des agents, lesquels s'efforcent de développer leurs compétences dans leurs domaines d'activité.

En contrepartie, l'informatisation des procédures apporte une amélioration considérable de la performance. Les dernières améliorations ont permis notamment de diminuer les risques d'erreurs dans la production des étiquettes des cotes de rangement à partir de Unicorn, de rendre l'extraction de notices de catalogage plus conviviale, de mettre en place l'échange électronique de documents pour le prêt inter-bibliothèques, la facturation automatique des recherches dans les bases de données en ligne, l'automatisation de la production des lettres de commande, de rappel et d'annulation, etc.

4.4. Marché de l'information scientifique

Sur le marché de l'information scientifique, on observe un regroupement d'éditeurs en grands groupes d'édition multinationaux. La concentration et la concurrence croissante dans ce secteur ont conduit les bibliothèques à réviser leurs critères de négociation avec les fournisseurs, ce qui leur a permis d'obtenir des remises supplémentaires. Dans ce contexte, la centralisation des achats documentaires au sein des bibliothèques est primordiale afin de garantir les meilleurs prix sur une masse critique d'achats.

4.5. Sécurité et discipline

On déplore cette année un nombre croissant de vols, particulièrement d'ouvrages neufs ou précieux. Le récolement à la Bibliothèque des Sciences Humaines dénombre 2.343 ouvrages disparus en 1998-1999, pour 2943 ouvrages disparus durant les **deux** années précédentes. La solution pratique envisagée pour tenter d'endiguer la courbe des ouvrages disparus consiste à apposer de nombreux cachets « ULB » sur la tranche des livres afin d'en limiter les possibilités de revente, et d'équiper les livres du silo d'un antivol.

D'autre part, le maintien de la discipline au sein des bibliothèques devient une tâche de plus en plus difficile et requiert une coopération étroite avec le service de la Surveillance générale.

Toutefois, la principale nuisance est la monopolisation des postes de consultation pour naviguer sur Internet à des fins privées. L'installation d'un « firewall » sur le réseau de la Bibliothèque des Sciences Humaines a permis de limiter l'accès de la moitié des postes publics aux seules ressources documentaires sélectionnées par les bibliothèques et impose l'identification de l'utilisateur au Centre de Calcul de l'ULB pour pouvoir accéder à Internet. Cette mesure a permis de chasser les internautes parasites mais elle ne résout que partiellement le problème de monopolisation des postes pour le courrier

électronique. La solution du « firewall » devrait néanmoins pouvoir être étendue aux autres bibliothèques.

Notons enfin que l'installation d'un système de contrôle d'accès à l'entrée des bibliothèques permettrait d'en limiter l'accès aux seuls utilisateurs inscrits. Cette mesure contribuerait à améliorer les conditions de travail et la sécurité à l'intérieur des bibliothèques.

4.6. Les bibliothèques comme pôle de compétences

Cette année, les bibliothèques ont renforcé leur position comme pôle de compétences en bibliothéconomie et en gestion de l'information: elles ont été sollicitées pour réaliser des formations, cours et enseignements divers, et pour mener plusieurs études de consultance. Leur participation à 8 projets renforce la présence de l'ULB dans les programmes R&D nationaux et internationaux.

5. PERSPECTIVES

5.1. Asseoir le rôle des bibliothèques au sein de l'institution dans la perspective de l'accès à distance

Avec le développement et la pénétration des technologies de l'information (TIC), l'accès à distance aux ressources documentaires électroniques devient un service de base à offrir à l'utilisateur. Dans cette perspective, les bibliothèques doivent renforcer leur rôle traditionnel d'intermédiaire entre les demandeurs et les fournisseurs d'information, entre les lecteurs et les ressources documentaires afin de faciliter et garantir l'accès de la communauté universitaire à la documentation scientifique. Ce rôle d'intermédiaire doit s'exercer dans différents secteurs d'activités directement touchés par le développement des TIC, des ressources électroniques et de l'accès à distance. Les perspectives de développement des activités se présentent comme suit :

◆ *Comme gestionnaire des acquisitions*

Dans leur rôle de gestionnaire des acquisitions, les bibliothèques continueront d'évaluer les prestations des fournisseurs, de négocier des remises en faisant jouer la concurrence et d'adapter la gestion des divers types d'ouvrages aux normes internationales. Afin de simplifier la gestion des commandes de périodiques, celles-ci seront autant que possible centralisées auprès du courtier Swets. Afin d'améliorer la visibilité du service aux utilisateurs, des fonctionnalités du système Unicorn pourraient être développées afin d'informer les demandeurs de l'état d'avancement de leurs commandes.

Enfin, la participation à des consortiums d'achat de licences d'accès à des bases de données bibliographiques et en texte complet est devenu un objectif prioritaire des bibliothèques.

◆ **Comme informateur et évaluateur des ressources électroniques**

Les bibliothèques continueront à développer leurs compétences pour sélectionner et évaluer les ressources électroniques scientifiques afin de répondre aux besoins des utilisateurs. Elles étudieront des modèles alternatifs d'accès à la documentation électronique pour offrir des services adaptés aux besoins au meilleur rapport qualité-prix.

Elles assureront la promotion des services et des produits qu'elles proposent, et de leur valeur ajoutée par rapport à l'accès individuel ; elles utiliseront le Web pour valoriser les ressources documentaires de l'université.

◆ **Comme portail d'accès à distance à la documentation**

Le site Web des bibliothèques doit être utilisé pour structurer l'accès aux ressources électroniques : le catalogue Cible devrait devenir le portail d'accès à toutes les ressources disponibles, y compris les périodiques électroniques ; des passerelles entre les différents types de ressources doivent être mises en place ; l'accès aux ressources électroniques doit être élargi à tout le réseau de l'université, sur tous les campus ; un service de commande et de fourniture électronique de documents (PIBel, Virlib) devrait être développé, avec intégration des fonctions de comptabilité et de facturation.

A plus long terme, les bibliothèques envisagent de donner accès à des documents numériques qui peuvent être des images, à la demande d'enseignants et liées à des programmes pédagogiques, ou des ouvrages des bibliothèques qui auront été numérisés pour répondre à des impératifs de conservation et de préservation et/ ou pour en faciliter la consultation (projet UCEDOC).

◆ **Comme formateur à la recherche documentaire**

Afin de participer au développement d'une culture et d'une pratique de l'information électronique¹², les bibliothèques envisagent de renforcer leurs activités de formation des étudiants et des enseignants aux TIC et à la méthodologie documentaire, en collaboration avec le Centre des Technologies pour l'Enseignement, les facultés et le Centre de Méthodologie Universitaire de l'ULB. La formation documentaire est le volet complémentaire et indispensable à une exploitation effective et efficace des ressources et services documentaires mis à disposition par les bibliothèques ; elle vise à rendre les étudiants autonomes et à développer une approche critique des informations et des sources d'information.

5.2. Améliorer les services aux utilisateurs in situ

Les bibliothèques restent un lieu d'étude, de recherche et de rencontre essentiel et indispensable à la vie de la communauté universitaire. Elles jouent un rôle important dans le développement d'une approche scientifique et d'une démarche heuristique chez les étudiants. Afin de garantir un environnement de travail de qualité à ses utilisateurs, elles se sont fixé les objectifs prioritaires suivants :

◆ **Renouvellement des postes de consultation du parc public**

Les postes de consultation sont devenus un outil incontournable pour tout utilisateur des bibliothèques : la consultation du catalogue Cible, des nombreuses bases de données accessibles en réseau aux bibliothèques, des périodiques électroniques, des catalogues et ressources documentaires

¹² Le rôle crucial des bibliothèques dans le développement d'une culture et d'une pratique de l'information électronique est souligné dans le *Rapport Bruno Van Dooren : Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*, réalisé à la demande du Ministère français de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, juin 1999. <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/>

accessibles par Internet et les perspectives d'accès à des bases de données en ligne requièrent des postes plus performants.

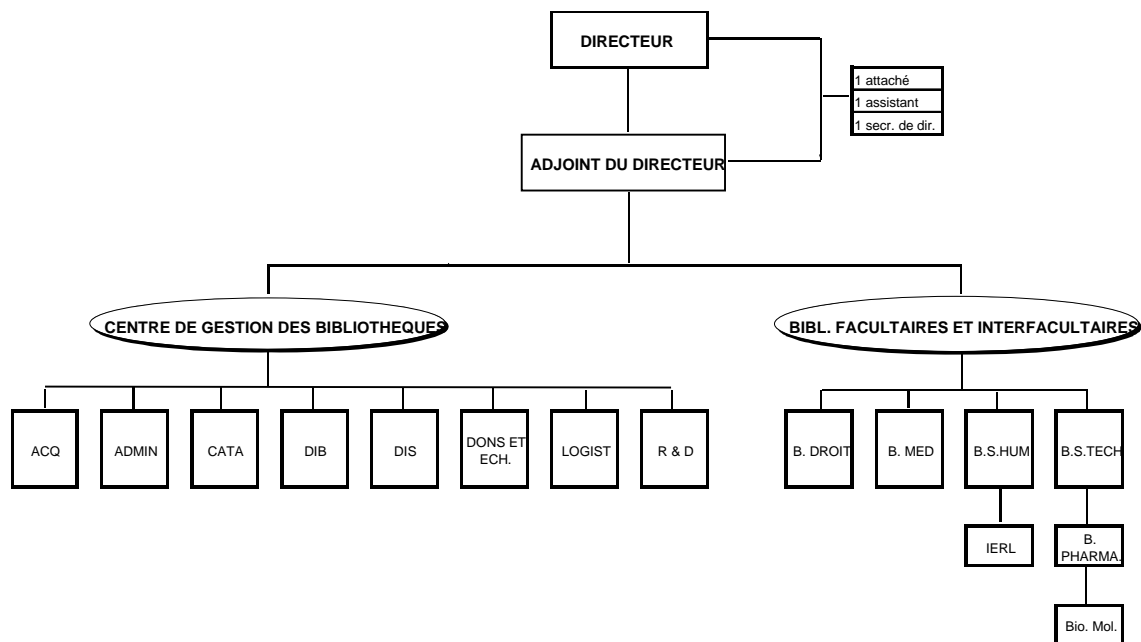
◆ ***En matière de sécurité et discipline***

Il est indispensable d'étendre la solution « Firewall » à l'ensemble des bibliothèques afin de limiter les usages non documentaires d'Internet sur les postes de consultation publics. En outre, la mise en place d'un système de contrôle d'accès à l'entrée des bibliothèques permettrait d'en restreindre l'accès aux seuls lecteurs inscrits, réduisant les nuisances et les abus.

◆ ***Service de prêt***

L'installation d'un « automate de prêt » à la Bibliothèque des Sciences Humaines, système permettant aux utilisateurs d'effectuer eux-mêmes les transactions de prêt (sortie des ouvrages), permettrait de diminuer la pression sur le personnel du comptoir de prêt et d'accroître l'accessibilité des collections de la bibliothèque.

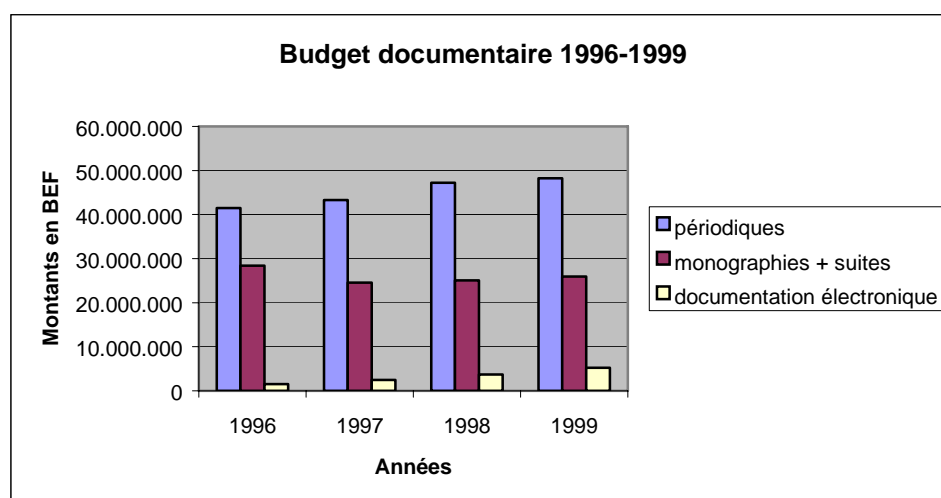
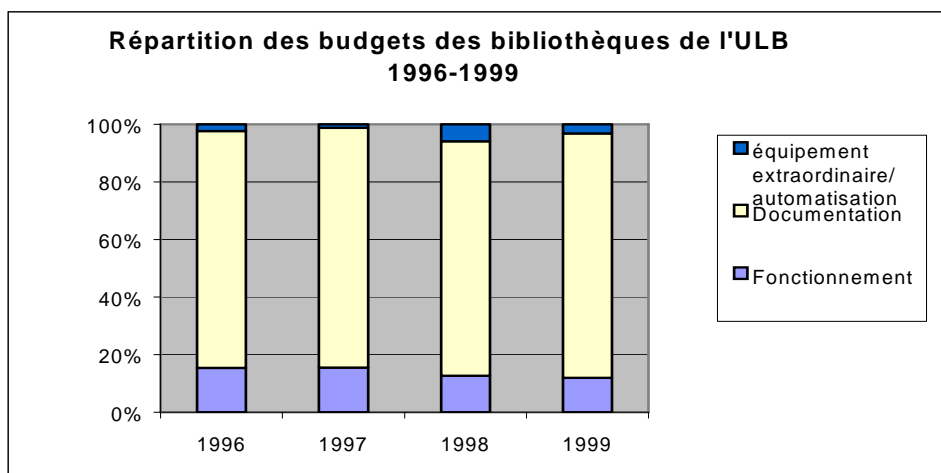
ANNEXE I : ORGANIGRAMME DES BIBLIOTHEQUES



ANNEXE II : STATISTIQUES DES BIBLIOTHEQUES 1998-1999

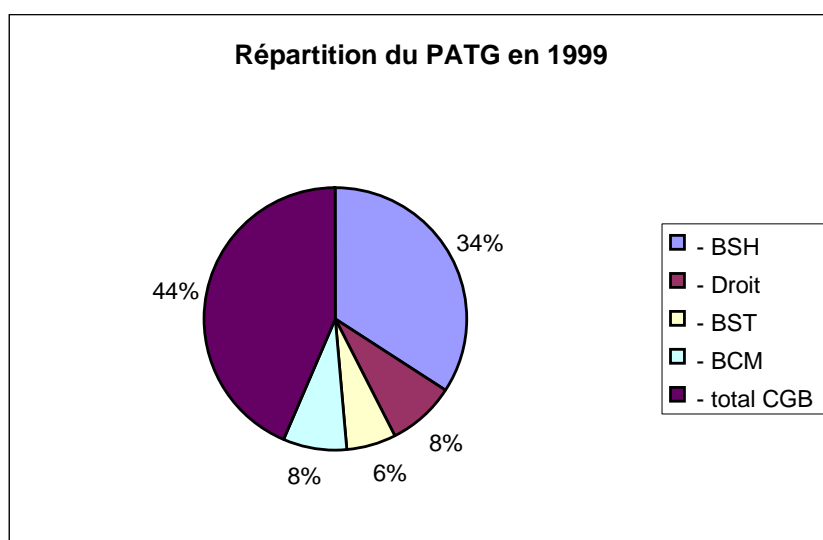
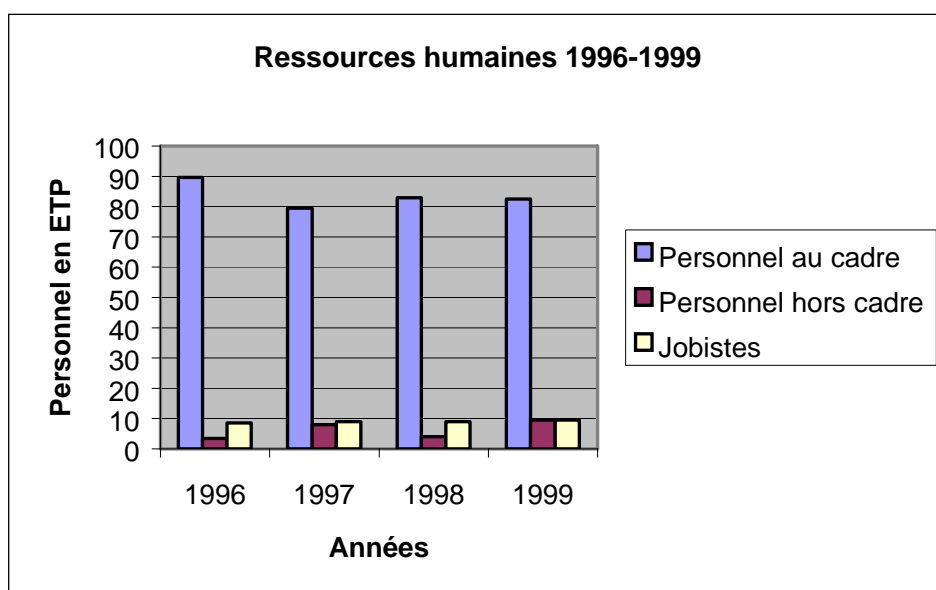
II.1 Ressources budgétaires 1996-1999

Budget des bibliothèques	1996			1997			1998			1999		
		% du total	% acc.		% du total	% accr.		% du total	% accr.		% du total	
Fonctionnement	13.400.000	15%	-3%	13.065.000	15%	-10%	11.791.000	13%	-5%	11.201.000	12%	
- dont reliure	2.000.000	2%	0%	2.000.000	2%	50%	3.000.000	3%	-11%	2.684.000	3%	
Documentation	71.400.000	82%	-1%	70.350.000	83%	8%	75.947.000	81%	5%	79.413.000	85%	
- périodiques	41.473.549	58%	4%	43.314.492	62%	9%	47.200.186	62%	2%	48.202.000	61%	
- monographies + suites	28.426.451	40%	-14%	24.535.508	35%	2%	25.046.962	33%	4%	25.961.000	33%	
- documentation électronique	1.500.000	2%	67%	2.500.000	4%	48%	3.699.852	5%	42%	5.250.000	7%	
équipement extraordinaire/automatisation	2.000.000	2%	-50%	1.000.000	1%	450%	5.500.000	6%	-45%	3.000.000	3%	
- Total fonct/doc/équip	86.800.000		-3%	84.415.000		10%	93.238.000		0%	93.614.000		



II.2 Ressources humaines 1996-1999

Personnel des bibliothèques en ETP	1996	1997	1998	1999
Personnel au cadre en ETP	89,67	79,42	82,97	82,47
Personnel engagé à durée déterminée (ATG + Sc.) en ETP	3,5	8	4	9,5
Jobistes	8,5	9	8,9	9,6
Total en ETP	101,67	96,42	95,87	101,57

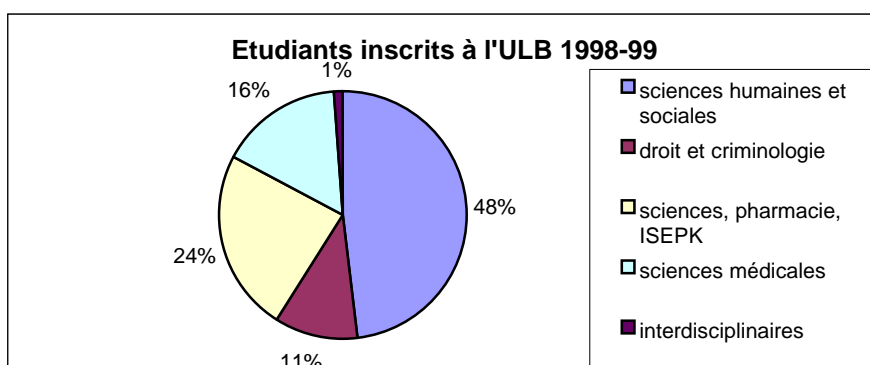


II.3 Fréquentation 1998-1999

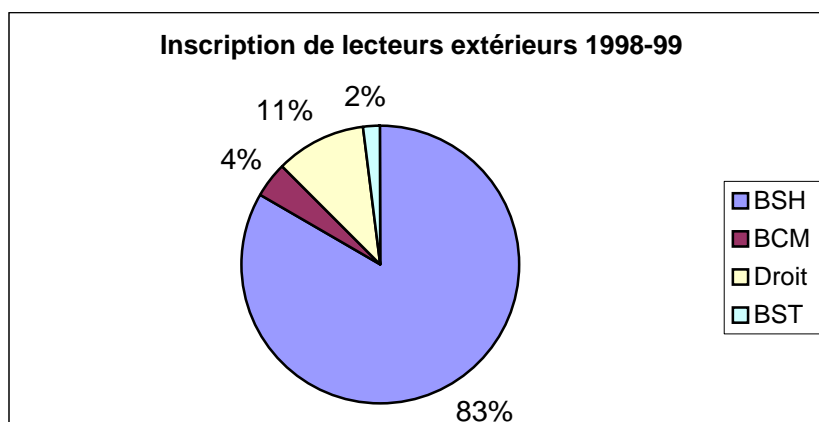
◆ Lecteurs

Etudiants inscrits à l'ULB*	1997-98	accr.	1998-99
sciences humaines et sociales	8.082	2%	8.238
droit et criminologie	2.015	-10%	1.816
sciences, pharmacie, ISEPK	4.001	3%	4.119
sciences médicales	2.523	8%	2.728
Interdisciplinaires	210	-1%	207
Total	16.831	2%	17.108

*source : statistiques éditées par le CIUF



Inscriptions de lecteurs extérieurs	1997-98	accr.	1998-99
BSH	1.574	-3%	1.522
BCM			76
Droit	111	74%	193
BST	130	-73%	35
Total	1.815	1%	1.826



◆ **Entrées**

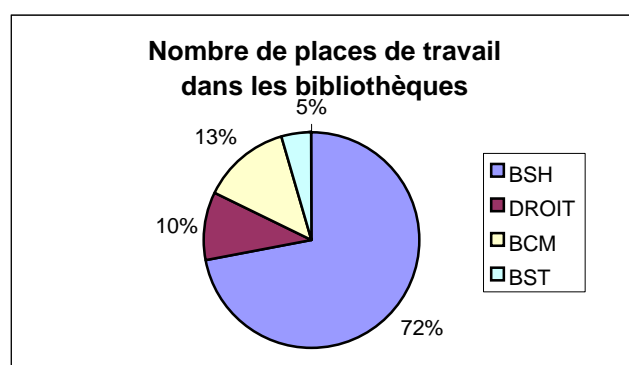
Nombre de passages	1997	accr.	1998-99
BSH	1.467.823	-2%	1.434.579
DROIT	211.459	-6%	197.940

◆ **Ouverture**

Horaires d'ouverture	BSH	DROIT	BCM	BST Solbosch
Nombre maximum d'heures d'ouverture par an	3.447	2.586	3.400	2.314

◆ **Places de travail**

	BSH	DROIT	BCM	BST	Total
Nombre de places de travail dans les bibliothèques	2.110	302	390	134	2.936

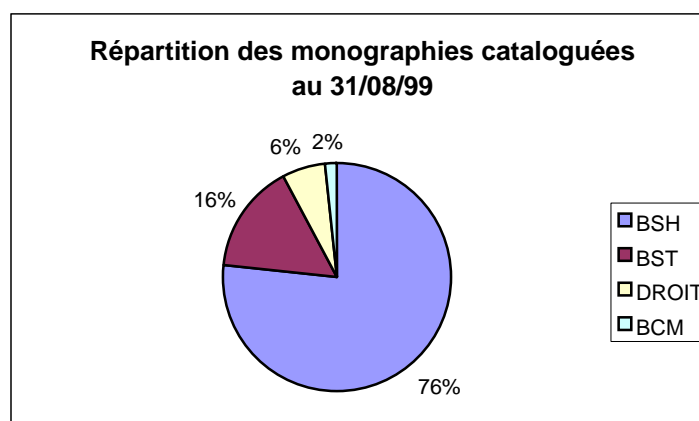


II.4 Collections 1998-1999

Estimation des fonds

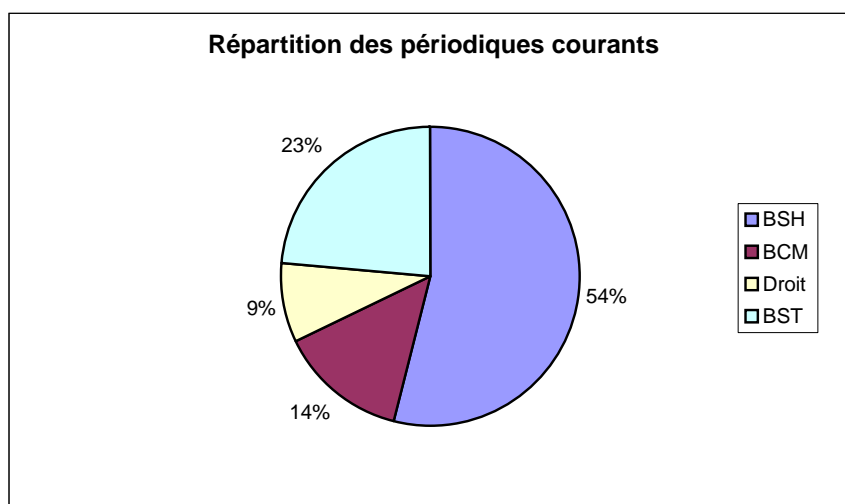
- Monographies

Estimation des fonds 1998-1999 - Monographies					
Monographies dans Cible, le catalogue informatisé, au 31/08/99	BSH	BST	DROIT	BCM	TOTAL
nombre d'exemplaires catalogués	409.343	82.891	32.468	8.677	533.379
nombre de notices MARC	358.843	68.135	22.981	6.271	456.230
accroissement de notices MARC	14.643	2.469	2.168	1.065	20.345
% des fonds dans le catalogue informatisé	77%	78%	65%	100%	76%



- Périodiques

Périodiques 1998-1999					
Périodiques et CD-ROM récurrents au 31/08/99	BSH	BCM	DROIT	BST	Total
Périodiques courants :	2.555	669	396	1.126	4.741
- périodiques en abonnement	1.606	629	391	759	3385
- périodiques en dons	949	40	0	367	1356
- périodiques en échange	...		5		> 5
CD-ROM récurrents	25	1	23		49
Total des titres courants	2.555	669	396	1.126	4.741

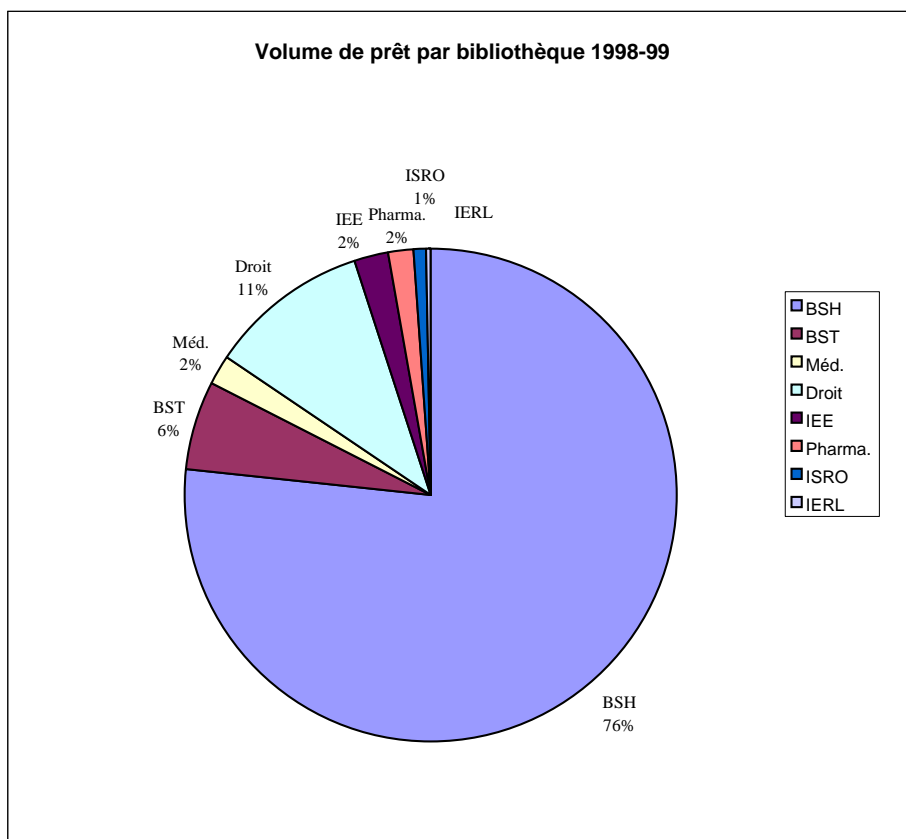


- **Autres types de documents**

Autres types de documents au 31/08/99	BSH	BCM	DROIT	BST	Total
Nombre d'articles catalogués	20.587		7.858		28.445
- <i>Fonds Ganshof</i>	18.245				18.245
Nombre de variats catalogués	8.044		1.400		9.444
Nombre de mémoires catalogués	15.961	1.393	887	9.318	27.559
Nombre de titres de CD-ROM :	94	11	23	3	131
- <i>accessibles en réseau dans la bibliothèque</i>	20	1	4	2	27
- <i>monoposte</i>	74	10	19	1	104
Nombre de documents vidéo catalogués	4.143				4.143
Nombre de diapositives (fonds propres à la bibliothèque)		3.840			3.840
Microfiches	6.964				6.964
Microfilms	inclus		123		123

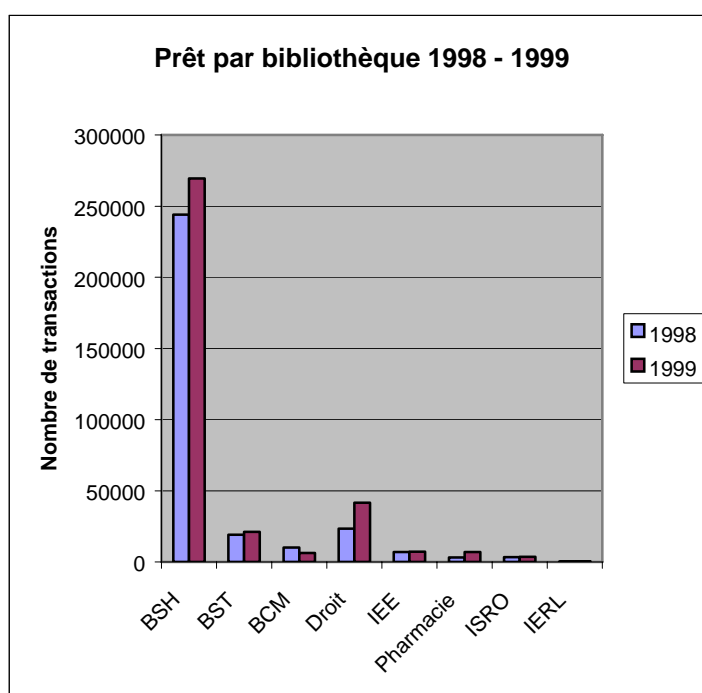
II.5. Prêt 1998-1999

STATISTIQUES DE PRÊT 1998-1999									
Mois	BSH	BST	Méd.	Droit	IEE	Pharma.	ISRO	IERL	TOTAL
sept	14855	1246	961	971	341	147	259		18780
oct	21831	1761	463	2255	508	255	308	85	27466
nov	22787	1641	548	6754	919	320	328	37	33334
déc	19955	1687	351	4730	518	279	269	19	27808
janv	19039	1743	296	5553	550	246	327	53	27807
fév	24795	1732	538	5269	739	421	317	50	33861
mars	33665	2293	829	4327	948	909	383	46	43400
avr	31912	2174	769	1641	710	858	325	46	38435
mai	22446	2060	738	1254	754	753	309	31	28345
juin	16085	1820	506	1035	476	645	327	29	20923
juil	14169	986	189	897	393	294	123	36	17087
août	18540	1148	330	1067	406	291	246	48	22076
TOTAL	260079	20291	6518	35753	7262	5418	3521	480	339922



◆ Prêt Comparaison 1998-1999

	BSH	BST	BCM	Droit	IEE	Pharm.	ISRO	IERL	Total
1998	243940	19208	10025	23372	6963	3075	3371	141	310095
1999	269496	21209	6257	41680	7289	6934	3549	517	356931



Légende des acronymes

BSH	=	Bibliothèque des Sciences Humaines
BST	=	Bibliothèque des Sciences et Techniques
BCM	=	Bibliothèque de Médecine
Droit	=	Bibliothèque de Droit
IEE	=	Bibliothèque de l'Institut d'Etudes Européennes
Pharm.	=	Bibliothèque de Pharmacie Achille Herlant
ISRO	=	Bibliothèque de l'Institut de Statistique et de Recherche opérationnelle
IERL	=	Bibliothèque de l'Institut d'Etude des Religions et de la Laïcité



ULB
Bibliothèques

Avenue F.-D. Roosevelt, 50 - CP 180
1050 Bruxelles

Tél. : 02/650.23.70
Fax : 02/650.41.86

e-mail : bibdir@ulb.ac.be

<http://www.bib.ulb.ac.be>